



VILLE D'AUBY – DEPARTEMENT DU NORD
Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf janvier à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le douze janvier, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Lydie VALLIN, Djamel BOUTECHICHE, Chantal WAGON, Brahim NOUI, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Corinne DESPREZ, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Philippe VERON, Franck VALEMBOIS, Marie-José FACQ, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW

Absents ayant donné procuration : Didier SZYMANEK à Bernard CZECH, Rudy CARLIER à Chantal WAGON, Séverine LASNEAU à Franck VALEMBOIS, Laurent JOVENET à Marie-José FACQ

Absente : Mathilde DESMONS

Monsieur Bernard GORA a été désigné secrétaire de séance

2 - ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2122-4, L2122-7, L2122-7-2,

Vu les délibérations du 28 mai 2020, 07 avril 2022 et 16 mai 2025,

Vu la délibération précédente maintenant le nombre d'adjoints et souhaitant que le prochain élu occupe le même rang que son prédécesseur,

Vu la lettre de démission de Madame Desmons de sa fonction d'adjointe, en date du 30 décembre reçue le 31 décembre 2025,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint,

Pour assurer ce vote, deux assesseurs sont désignés :

- Assesseurs : M. LEMAITRE Georges et M. BOUTECHICHE Djamel

Les personnes suivantes font acte de candidatures :

- Mme Françoise PLATEAU

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 03

Nombre de suffrages exprimés : 20

Majorité absolue : 15

A obtenu:

Mme Françoise PLATEAU : 20 voix
(MM KACZMAREK, LESAGE, MMES SALVINO, BARTKOWIAK, FIEUW ne prennent pas part au vote)

Proclame Madame Françoise PLATEAU 2^{ème} adjointe au maire.

Madame Françoise PLATEAU est immédiatement installée.

Le nouveau tableau du conseil municipal est annexé à la présente.

Le Secrétaire de Séance


Bernard GORA



Pour copie conforme,
Le Maire


Bernard CZECH